
Procès-verbal du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire
Mercredi 13 septembre 2023 à 19h30 salle Nelson PAILLOUX
à la Maison des Sports 1240 Rue de la Bergeresse
45160 OLIVET

Présents : Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), Arnaud HUILLERY (Vice-président), Anne Marie CABOS (Trésorière), Jean Pierre KERGASTEL (Trésorier Adjoint), Gino ZITO (Secrétaire général)

Invités : Maxime CAMUS (Directeur), Perrine PIGUET (CTF), Claire MASLANKA (CTF),

Excusés : Colette MACHARD/SEVESTRE (Vice-présidente déléguée), Philippe COM (CTN)

Le Président de la Ligue Stéphane LAVERGNE ouvre la séance à 19h30

➤ **Approbation du comité directeur du 5 juillet 2023**

Le procès-verbal du Comité Directeur est approuvé à la majorité des membres présents.

➤ **Point financier et subventions reçues et à recevoir**

Anne Marie CABOS (Trésorière) nous fait part des derniers mouvements bancaires au 12 avril 2023

-Compte Courant Crédit Agricole	12 281.84 €
-Livret A associatif	66 063.48€
-Compte sur Livret ouvert le 12/03/2022	35 109.36€
-Caisse	90.26€
-Parts sociales au crédit Agricole	100.00€

- Montant total au 5 juillet 2023 133 644.94 €

Il est effectué un point concernant les subventions par Anne Marie CABOS (Trésorière) et Maxime CAMUS (Directeur)

Le remboursement concernant le médecin pour la coupe de France des régions a été réalisé pour un montant de 300€

Le FDVA s'élève à 5000.00€ concernant les territoires carencés

1400.00€ ont été versé à la Ligue AURA concernant les stagiaires AQSA. Ce qui représente 30€ par stagiaire.

Le sport santé : ESAT les Cents Arpents 2124€

- Le Cap Asso Initial s'élève à 9000€ pour l'emploi de Claire MASLANKA (CTF) mais pas perçu. Il faudra faire une demande pour le R 1. ANS Emploi s'élève à 12000€ pour l'emploi de Claire MASLANKA (CTF)
- 2172,00€ ont été versé pour le séjour sportif du 25 au 28 avril 2023, par le GEDHIF du val d'Yèvre.

Il reste à percevoir l'ANS emploi ESQ pour les 3 postes :17600€ X3.

La signature de la convention avec la DRAJES a été réalisée cette somme devait être attribuée en juillet.

Le Cap Asso régional 4500 € X3 concernant 3 emplois est au niveau du R3. Y-aura-t-il une possibilité de prolongation à venir pour le R4 ?

La convention pluriannuelle avec la région centre de 8633€, il manque à ce jour 5179.80€. 40% a été perçue.

La Quote part de la FFSA pourrait être de 6000€

La subvention de l'ANS PSF concernant les subventions perçues s'élèvent à 22 200€ répartie :

- ETR 2800€
- Calendrier 6500€
- PERF 4500€
- Formation 600€
- Sport santé 3000€
- Coupe de France 4800€

➤ **Echéancier des prochains CODIR pour l'année 2023/2024, réunion bilan COL Foot à 11 et AG**

Les réunions de CODIR seront de 19h30 à 22h00

Le 25 octobre 2023 : Bilan du COL para foot à 11 de 19h30 à 20h30

CODIR de 20h30 à 22h00

Avec proposition d'ordre du jour : réflexion sur l'OF (organisme de Formation)

Le site internet, la formation du NAS

Le budget ETR (vision sur les récompenses)

Le 6 décembre 2023 CODIR de 19h30 à 21h30

Le 31 janvier 2024 CODIR : préparation de l'AG

Le 14 février 2024 CODIR de 19h30 à 21h30 : Finalisation des comptes et documents pour AG

Le 13 mars 2024 Assemblée Générale Ordinaire à 19h

Le 17 avril 2024 CODIR de 19h30 à 21h30 : l'ANS subventions des actions

Le 5 juin 2024 CODIR de 19h30 à 21h30 avec invitation des présidents de CDSA

Le 3 juillet 2024 CODIR de 19h30 à 21h30 avec invitation des présidents de CDSA

Un conseil des présidents est à planifier un samedi matin avant la fin d'année 2023.

Il est discuté de la réunion avec les salariés avec quelques élus concernant les projections, l'expression de leur poste, leurs attentes et les besoins.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), précise si cette réunion est bien utile en prenant en considération des bilans qui sont réalisés hebdomadairement.

➤ **Emploi Ligue/CDSA45 (missions et annualisations)**

Arnaud HUILLERY (Vice-président), nous fait la présentation de Coline GAUTHIER, la nouvelle salariée du CDSA45, poste en partie financé. Charlotte BORNAND a donné de son temps pour donner des explications sur le fonctionnement.

Coline GAUTHIER a pris ses fonctions le 28 aout et a été choisie parmi 12 candidats. Ses fonctions sont principalement dans le développement de l'activité physique sur le secteur de Pithiviers, Gien et Amilly.

Actuellement, elle investit dans l'intégralité les actions de la précédente CTF. Son cadre d'évolution est de prospecter les ESMS public adulte dans un premier temps et le public jeune par la suite avec les différentes variétés selon le handicap.

Arnaud HUILLERY (Vice-président), explicite avoir provoqué une réunion de bureau le 26 aout afin de lister les besoins.

La demande du CDSA45 consiste à pouvoir bénéficier d'un poste ligue à 75 % au CDSA45 pour une partie administrative, d'accueil physique et téléphonique, apport d'une aide aux établissements ESMS, associations et clubs affiliés et les demandes de subventions.

Maxime CAMUS (Directeur) a proposé son aide dans les premiers temps à la réalisation des demandes de subventions

Les membres de la Ligue après différents échanges ne valident pas à la majorité la demande du CDSA 45. Entre autre, un des objectifs fixés de la Ligue ainsi que la demande de subvention FDVA sollicitée consiste à faire évoluer les CDSA départementaux dans les territoires carencés avec une mise à disposition d'un ou d'une salariée.

Il est précisé qu'un CDSA se doit d'être le plus indépendant possible et de favoriser l'employabilité pour son développement. Il est également rappelé que les concessions antérieures en terme d'emploi vers les départements ne sont et seront plus privilégiées, les moyens en terme de salaires étant drastiquement en baisse par rapport aux subventions allouées. La ligue se doit également d'avoir suffisamment de postes de CTF pour son évolution.

Néanmoins, et suite à la demande un compromis est trouvé sur la base suivante :

De façon hebdomadaire : 25% pour le CDSA45 (2jours)

75% pour la Ligue (3jours)

A ce jour, aucun poste n'est en phase de recrutement, un travail sur la fiche de poste et des missions sont à mettre en place

Le sujet de l'annualisation des CTF n'a pas été abordée.

➤ **Questions diverses**

- Le 20 septembre aura lieu la remise des maillots de football par la Ligue du centre de football Pierrick OUZET l'entraîneur et Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) seront présents.

Le 21 septembre 2 organisations sont prévues l'une concernant

- Autis'Sport organisée par la Fédération Autisme Centre val de Loire, seront présents Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), Maxime CAMUS (Directeur), Claire MASLANKA (CTF), Maxime LE GOFF, CDSA41
- Journée du Parasport et tables rondes au CREPS à Bourges à 13h30 : Perrine PIGUET (CTF) va se renseigner sur les modalités d'intervention l'organisation les interventions, les thèmes abordés aux tables rondes. Un mail sera envoyé, s'il n'y a pas de retour avant le vendredi 15 septembre 2023. La ligue ne fera aucune préparation à cette rencontre.
- Du 25 au 27 septembre 2023 : formation des nouveaux salariés au siège de la FFSA et au CREPS d'Ile de France. Les salariés ne seront pas présents.
- Le 26 septembre 2023, Maxime CAMUS (Directeur), interviendra dans une réunion concernant les CTF à la DRAJES d'Orléans
- Le 30 septembre 2023 AG de la Ligue Tennis de Table à Morée dans le 41, Arnaud HUILLERY (Vice-président), présentera la Ligue
- Du 5 au 8 octobre Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), se rendra au séminaire des présidents de Ligue et le Comité Directeur de la FFSA
- La première semaine de décembre se tiendra le séminaire des présidents de Ligue et de CDSA. Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), sollicitera la présence des présidents de CDSA.
- Du 23 au 25 janvier 2024 Regroupement Sport Santé. Cette proposition reste en attente d'une confirmation des dates
- Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), enverra un courrier pour la résiliation du contrat de la box

- Etude de la proposition d'une location de voiture. Suivant le choix du Comité Directeur, il est précisé que la subvention du Conseil Régional de 60% sert uniquement en cas d'achat de véhicule.
- Anne Marie CABOS (Trésorière) et Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), se sont renseignés auprès de LECLERC et du garage GARNIER.
Pour une location d'un véhicule break type Mégane avec boîte automatique, il est suggéré un montant de 250€ par mois.
Ce véhicule est assuré par le garage avec entretiens compris et kilométrage illimité.
Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), se renseigne pour la prise en charge des pièces d'usure des pneus, le montant de la franchise.
Il fera un retour par mail des éléments manquants et les membres lui feront un retour positif ou négatif pour valider la location de ce véhicule.
- Du 20 au 24 novembre 2023 information de Perrine PIGUET (CTF) concernant des thématiques organisées par Cap emploi 36 et Pôle emploi à destination des Travailleurs des salariés en situation de handicap et des valides avec l'appui d'ARMATIS Centre. Dans ce même cadre, le mercredi 22 novembre de 12h à 13h30 est prévue une intervention avec des mises en situation sportives axées sur des jeux sport santé.
L'encadrement de ces interventions sera à étudier suivant les emplois du temps des salariées et des programmations des séances déjà planifiées .

Le Président remercie les personnes présentes à ce CODIR et lève la séance à 22h35.

Stéphane LAVERGNE
Président

Gino ZITO
Secrétaire